

Professionnalisation : reconnaître et soutenir les réalisations des universités

En toile de fond de la question prédominante de l'emploi, l'actualité sociale a mis sur le devant de la scène la nécessité de renforcer et de soutenir la dimension professionnelle dans tous les cursus universitaires. C'est un enjeu majeur pour les jeunes. Or les établissements qui avaient mis en place des filières professionnalisantes (LP, IUT, IUP, ...) ont dû mener des démarches actives pour tenter de les préserver, vu les obstacles mis par le ministère à l'existence et au développement de ces projets.

En pesant sur l'architecture des cursus, la Direction des Enseignements Supérieurs a en effet imposé, sous couvert d'une primauté du « fondamental », la quasi-élimination des parcours technologiques en Licence, la relégation en fin de cycle (« L » et « M ») des contenus professionnalisants, la perte de lisibilité de nombreux cursus professionnels bac + 5 (ex-DESS) dans un champ générique de Master.

Devenues aujourd'hui visibles, les incidences négatives de ces orientations s'expriment dans plusieurs rapports : « *Le LMD s'est mis en place sans qu'on se préoccupe suffisamment de la professionnalisation des étudiants* » [CSO¹].

C'est pour faire connaître ces atteintes aux filières professionnelles à l'université et proposer des alternatives à ces orientations qu'a été rendu public un Manifeste [<http://slpu.free.fr>]. Celui-ci a recueilli à ce jour plus de 2500 signatures : étudiants, enseignants, jeunes diplômés, créateurs d'entreprises, élus et autres personnalités, organisations syndicales [UNEF, SNUEP-FSU, SNESUP-FSU].

Le 25 avril dernier, à la Sorbonne, le Premier Ministre a installé la Commission du débat national « **Université – Emploi** », composée de 16 membres et présidée par le Recteur Patrick Hetzel. Les attendus de cette instance mentionnent l'objectif de « *professionnaliser* », mais ils ne font pas état des initiatives et réalisations des universités sur ce plan, ni des obstacles mis jusqu'ici par le ministère à leur aboutissement. Si la dimension professionnelle des parcours repose sur l'acquisition de compétences et de savoir-faire, c'est dans l'imbrication et la mise en situation des enseignements dispensés qu'elle trouve son sens. Elle ne saurait se borner à un simple ajout de modules à l'existant, ni se limiter à des visions utilitaristes qui ne conduiraient qu'à des savoirs précaires. La capacité d'assurer, à l'université, cette mission de professionnalisation doit être à nouveau reconnue. Elle requiert des moyens renouvelés à la hauteur de l'objectif partagé : l'accès des jeunes de toute condition sociale à l'emploi qualifié.

En outre, il apparaît que ni la communauté universitaire, ni les acteurs de la professionnalisation ne sont représentés *ès-qualité* dans cette commission où ne figurent que des membres désignés à titre personnel, à l'exclusion d'organisations représentatives des étudiants, des enseignants, ou même des branches professionnelles. Les parties prenantes d'une professionnalisation qui a fait ses preuves doivent être consultées.

L'articulation Emploi – Formation mérite un large débat national débouchant sur des alternatives concrètes :

- ◆ refondation du LMD fondée sur les besoins de formation et de qualification, bénéficiant d'un cadrage national, donnant toute leur place aux cursus professionnalisants et au lien enseignement-recherche ;
- ◆ accès élargi des jeunes et des salariés à des études supérieures dotées de finalités professionnelles et de meilleures conditions de réussite prenant en compte leurs parcours antérieurs ;
- ◆ soutien à l'insertion professionnelle des diplômés, mesures tendant à la reconnaissance au niveau voulu des qualifications acquises (par la formation initiale, continue, l'alternance, l'apprentissage, la VAE) ;
- ◆ programmation budgétaire permettant le financement par l'État de conditions d'encadrement, d'équipement et de fonctionnement conformes à ces dispositions.

Les animateurs du Collectif « *Sauvons La Professionnalisation à l'Université* » invitent toutes les parties prenantes attachées à ces objectifs à soutenir ses démarches, et notamment à s'impliquer dans les débats qui seront organisés dans les académies et les établissements sur le thème « *Université – Emploi* ».

Paris, le 8 Mai 2006.

¹ Centre de Sociologie des Organisations, SCIENCES – PO & CNRS [www.cso.edu rubrique Séminaires].